



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202855-20260414-AR_2026_053-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2026

Saint-Romain-le-Puy

ARRETE PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE A MME VALERIE CLAPEYRON

SIGNATURE DES BORDEREAUX DE TITRES ET DE MANDATS

Arrêté n°2026-053

Le Maire de la Commune de **SAINT-ROMAIN-LE-PUY**

Vu l'article L.2122-19 du CGCT;

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2122-19, R.2122-8 et R.2122-10 ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Considérant que les fonctions de Mme Valérie CLAPEYRON, Rédacteur territorial exerçant les fonctions de référente comptabilité, justifient que lui soient confiées les délégations de signature de bordereaux ;

Considérant la nécessité d'assurer la continuité du service public,

ARRÊTE :

Article 1^{er}

Sous le contrôle et la responsabilité de Monsieur le Maire, est donnée délégation de signature, à Mme Valérie CLAPEYRON, Rédacteur territorial exerçant les fonctions de référente comptabilité, pour la signature électronique des bordereaux de titres et de mandats au format PESV2 avec un certificat électronique établi à son nom propre.

Article 2

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressée, inscrit au registre des actes, et publié au recueil des actes administratifs,

Article 3

Ampliation du présent arrêté sera transmise :

- au représentant de l'Etat,
- au chef du Service de Gestion Comptable et notifié à l'intéressée

A Saint-Romain-le-Puy, le 14 avril 2026

Notifié le 16 avril 2026



Le Maire,

André GACHET